

Réunion de l'InterAMAP Sud 77

Mercredi 13 février 2013

..... Salle des communs du château de Féricy 19h

La distribution du Clou de Girafe bat son plein, sous le regard de Solange, Philippe et Dominique qui ont répondu à notre invitation et sont venus un peu plus tôt pour humer l'ambiance. Des badges permettent de reconnaître les amapiens responsables de la distribution, rappelant leur prénom et le nom de l'Amap : idée simple mais très efficace, s'enthousiasme Philippe, et en vente libre, fait remarquer doctement Dominique...

Petit local, petit poêle devant lequel les amapiens se regroupent, le froid du dehors mordant tout de même dedans rend la distribution d'hiver une formalité expédiée, à remarquer quand même quelques uns qui passent du temps à échanger avec Anne, maraîchère ou Nathalie, qui tient le stand pain...

Nous quittons les lieux pour la salle des fêtes, un peu plus haut dans le village.

..... Salle des fêtes de Féricy 19h45

Ce soir, la réunion se tiendra dans la salle des fêtes, préalablement chauffée à notre intention, merci Orlane, merci Daniel !

Nous installons tables et chaises, ainsi que l'écran apporté par Solange et le projecteur apporté par Guy, tandis que les autres participants arrivent. Cacahuètes sénégalaises, crêpes, quiche, thermos de jus d'orange épiced, jus de pomme-coing, toasts variés, la réunion peut commencer !

Autour de la table, Guy de l'AMAP L'Aneth (Veneux-les-Sablons), Yvonne et Véronique de Melun 4 Saisons (devinez où...), Françoise et Gérard de Choux Radis Choux (Cesson), Viviane et Malise du Clou de Girafe (Féricy), Dominique de l'AMAP des Deux Rives (Ecuelles), Solange et Philippe des Pâtisseries du Montois (Donnemarie-Dontilly) ainsi que Mathieu, éleveur de moutons et cultivateur de céréales à Toussacq.

Après un tour de table, Mathieu nous présentera son activité d'élevage, Guy nous racontera les résultats de l'enquête menée par son association, puis nous nous quitterons en nous donnant rendez-vous en avril...

Tour de table

On salue la naissance de Malo le mardi 5 février, félicitations aux parents Eliane et Jacob...

Viviane a organisé la réunion, Jérôme étant en déplacement ce soir.

Dominique seconde exceptionnellement le référent interAMAP des Deux Rives, qui n'a pas pu venir aujourd'hui. Son AMAP travaille avec un maraîcher installé à Chaumont dans l'Yonne, Laurence Nory pour les fromages de chèvre, Henri Doublier pour les pommes et Jean-Baptiste Brunet pour les œufs et volailles. Il est possible que cette jeune AMAP déménage vers Saint-Mammès.

Véronique vient de démissionner du poste de référent interAMAP de Melun 4 saisons, mais personne n'a encore pris sa suite. Elle est quand même venue ce soir pour accompagner sa camarade Yvonne, avec plaisir car ces réunions se sont bien souvent révélées dynamisantes malgré la difficulté de relayer l'information auprès des amapiens.

Françoise est la fondatrice du groupe de Cesson, Choux Radis Choux, septième année d'existence. Ils partagent la récolte de Paul Thierry, maraîcher à Châtenoy et partenaire de plusieurs AMAP en réseau, l'interPaulo. Elle explique que sa participation aux réunions interAMAP est clairsemée, car les trajets depuis Cesson sont un frein et les sujets passés n'étaient pas toujours assez motivants.

Gérard, de Cesson itou depuis la première heure.

Malise a quitté ses responsabilités d'administratrice à Terre de Liens, au niveau national, et nous informe que Terre de Liens n'a pas de représentant en sud Seine-et-Marne. Elle invite chacun à relayer les informations sur les terres disponibles, les départs en retraite d'agriculteurs par exemple, où Terre de Liens peut intervenir pour faciliter l'installation de jeunes agriculteurs bios. Guy envisage de devenir ambassadeur Terre de Liens, malgré une formation annulée et dont la nouvelle programmation ne lui a pas été communiquée

Solange va devenir référente interAMAP pour les Pâtisseries du Montois, qui viennent de changer leurs statuts. Elle pense que la fonction référent interAMAP est primordiale, que les réflexions que nous menons sont essentielles pour les groupes.

Philippe souligne que chaque groupe au travers de son référent interAMAP a probablement sa propre façon d'appréhender l'importance de nos réunions. Nous n'avons jamais réussi depuis maintenant plus de sept ans que nous existons à nous dresser un fronton avec pourquoi nous faisons les choses, mais en ce qui le concerne, ou plutôt ce qui concerne son groupe des Pâtisseries du Montois, il est redevable au groupe de Voulx, les Jardins de l'Orvanne pour son approche statutaire et son profil associatif qu'il a adopté, il est redevable à l'Aneth pour son positionnement exigeant et courageux dans son quotidien amapien, il est redevable à Jacob et Eliane pour leur implication depuis quelques années dans l'accueil des nouveaux entrants au sein de

leur groupe, prenant le temps d'expliquer la philosophie du mouvement AMAP et sa portée dans le monde agricole, leurs résultats avec moins de turn over, plus d'implications et de prises de responsabilités chez ces nouveaux entrants, il est redevable des idées d'animation des uns et des autres, depuis le plus simple badge jusqu'aux propositions de convivialité... Les Pâtissons en picorant ci et là ont ce samedi passé, organisé leur AG (changé au passage leurs statuts), invité les acteurs de terrain de leur territoire à une réunion informelle (entrepreneurs alternatifs, associations solidaires, culturelles, artistiques), présenté les actions autour du réseau AMAP (Couveuse, GAB, TDL, Abiosol, démarches des paysans pour mutualiser...), puis partagé un bon repas avec leurs adhérents et producteurs et passé une partie de la nuit à danser... Un projet de café associatif est lancé...

Yvonne dit que de leur côté à Melun, le même jour pour leur AG ils n'ont pas dansé. Ils n'étaient que 16 adhérents autour de leurs producteurs, Laurence Nory, Marc Chauvin, Alain et Isabelle Feijan. Ils sont à leur cinquième année. Yvonne pense qu'ils sont passés à une période plus apaisée, les renouvellements quoique toujours difficiles, se passent de mieux en mieux. Isabelle a fait savoir que ces passages de renouvellements et les nouveaux arrivants plus impliqués leur étaient agréables... On parle du possible achat d'une yaoutière par Laurence, en concertation avec les AMAP...

Guy nous informe que l'Aneth a tenu son AG le 19 décembre mais la prochaine AG la semaine prochaine verra les signatures des contrats. Il regrette qu'il n'y ait pas eu de CR lors de la dernière réunion interAMAP chez eux, par manque de notes prises en cours de réunion et de disponibilité, leurs efforts portant sur les questionnaires DPP. Ce qu'il veut retenir malgré tout, c'est la présence de nombreux agriculteurs : Rémi, Henri, Paul, Jean-Louis et François. Il se souvient de paroles de ces mêmes paysans. Jean-Louis qui dit que pour le maraîcher l'important est de composer un beau panier et surtout de beaucoup communiquer. Henri qui voudrait que soit marqué plus encore la démarche en bio. Une discussion a porté sur la diversité des contrats selon les AMAP et les producteurs (cas de Rémi et Henri par exemple). Guy a retenu aussi que Henri était « ouvert » à un contrat formulé plus solidairement et que l'AMAP l'aneth en tiendrait compte.

Notre tour de table s'achève sur trois actualités :

- des élections ont eu lieu pour les Chambres d'Agriculture, et la Confédération Paysanne est désormais représentée en Île-de-France, avec 7% des voix et un siège ;
- l'année 2014 sera l'année de l'Agriculture Familiale, sous l'égide de l'UNESCO ;
- l'année 2014 pourrait bien être également déclarée Année Européenne de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire, selon une proposition émise en janvier 2012 (information à compléter par des euro-citoyens habiles...).

Partenariat AMAP pour de la viande d'agneau bio

Mathieu Chevalier nous raconte son projet d'élevage ovin pour les AMAP.

Installé depuis deux ans à Toussacq, il a constitué son cheptel, testé une première saison, et réfléchi aux termes d'un contrat AMAP qui ne serait pas une commande mais un réel partenariat, ce qui est loin d'être évident.

- Une première contrainte vient de la difficulté de définir un partage équitable : on ne peut pas découper un agneau en 19/27e, les quarts avant et arrière n'ont pas la même valeur, aussi la plus petite quantité équitable à proposer est un demi-agneau.

- Une deuxième contrainte survient si l'on considère que les trajets vers l'abattoir réunissent des agneaux d'âges différents, donc de taille, de saveur différentes. La solution retenue cette année est d'élever plus d'agneaux que de contrats, pour garantir une taille « agneau ». Les agneaux trop petits pouvant être partagés lors d'un méchoui à la ferme, et les agneaux trop grands pouvant être revendus dans des filières de kébabs où leur perte de saveur n'est pas problématique.

- Une troisième contrainte est le rythme de livraison : la date ne peut être fixée à l'avance, car elle dépend de la croissance des agneaux, et la livraison doit s'effectuer en 8 jours une fois la date connue. Une bonne organisation est indispensable, et Mathieu a choisi de travailler avec un référent agneau dans chaque AMAP, un contrat par amapien et une page Doodle pour la planification, où chaque amapien se désignera nommément.

- Une quatrième contrainte découle de l'élevage, pour lequel une participation des amapiens est à inventer. Des essais de pose de clôture en groupe n'ont pas été concluants et l'élevage ne nécessite pas d'aide, donc Mathieu propose d'inviter les amapiens à assister aux naissances (en avril-mai), à le soutenir moralement en cas de coup dur, et à accompagner les transhumances dans la Bassée. Cet accompagnement du troupeau d'un pâturage à un autre se fait avec le concours de la gendarmerie, il permet de se signaler aux automobilistes pour protéger les chiens de berger et le troupeau, et offre une occasion de randonner au rythme des agneaux de 10h à 16h.

- Une cinquième contrainte s'impose pour le respect de la chaîne du froid. Le transport est effectué en camion isotherme, à 6°C, et une réfrigération est à prévoir sur le lieu de distribution et par chaque amapien pour son trajet retour. Le congélateur du camion peut éventuellement être branché durant la distribution.

- Une sixième et dernière contrainte a dû être résolue, le prix du contrat : comme les agneaux ont des tailles variables, un prix variable paraît plus équitable pour les amapiens, selon un coût au kilo calculé d'après le coût d'élevage. Ainsi Mathieu estime ses coûts actuels à 16,50€/kg et espère pouvoir diminuer progressivement jusqu'à 14€/kg, au fur et à mesure que le coût initial de création du cheptel sera amorti.

Le demi-agneau est présenté en caissette (carton alimentaire standard), cela

correspond à 6 poulets. Mathieu est présent lors de l'abattage et de la découpe. La distribution a lieu une fois par an. Sa taille d'élevage est de 140 demi-caissettes.

Une affiche, un résumé de la création de l'élevage et un exemplaire de contrat sont joints à ce compte-rendu.

Questionnaire de l'AMAP l'Aneth

Guy nous présente l'analyse des questionnaires remplis par les amapiens, en nombre : 40 !

C'est une tradition mais pour la deuxième année consécutive, ils se sont inspirés de la Démarche Participative de Progrès. C'est un outil qui permet d'éviter des malentendus et dysfonctionnements, de surmonter les susceptibilités ; il a pour but d'interroger producteurs et consommateurs sur leurs perceptions et leurs pratiques, afin de les aider ensemble à progresser dans l'esprit de la charte des AMAP.

Un numéro spécial de la Feuille de Chou présente ces résultats, vous le trouverez sur leur site internet : www.amaplaneth.org (Rubrique « Notre AMAP »).

Au cours des échanges, nous remarquons que les rencontres pour créer un partenariat entre les agriculteurs et les groupes ont changé, il y a quelques années les gens passaient du temps ensemble, dînaient, à présent l'époque est plus fatiguée. On remarque également que les nouveaux adhérents sont plus investis.

Prochaine réunion le 11 avril 2013

Nous serons accueillis par Melun 4 Saisons, au 54 quai Joffre à Melun (vers Darche Gros).

La distribution a lieu de 18h30 à 20h, elle sera suivie de la réunion.